

Pour que l'intégration de votre / vos fichier(s) dans notre logiciel de routage – relié directement aux exigences de La Poste Suisse – se fasse simplement et sans erreurs, nous vous demandons de nous fournir ce(s) dernier(s) **au format Excel** selon les critères ci-dessous :

1. Les adresses du fichier peuvent tenir sur un maximum de 13 colonnes qui doivent avoir le format suivant :

colonne 1 : Numéro d'abonné
 colonne 2 : Politesse
 colonne 3 : Prénom
 colonne 4 : Nom ou Raison sociale
 colonne 5 : Complément 1 (suite de la raison sociale *ou c/o ou p/a, etc.*)
 colonne 6 : Complément 2
 colonne 7 : Complément 3
 colonne 8 : Rue + numéro
 colonne 9 : Case postale
 colonne10 : NPA
 colonne11 : Localité
 colonne12 : Pays (en **français** et en **majuscule**)
 colonne13 : Quantité

Exemple

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13
No abonné	Politesse	Prénom	Nom ou Raison sociale	Complément 1	Complément 2	Complément 3	Rue + numéro	Case postale	NPA	Localité	Pays	Quantité
6784	Monsieur	Jean	Sairien	c/o Jacques Adit			Route du Léman 32	Case postale 32	1020	Renens		1
8526			Télécom SA	Madame Sarah Croche	Bureau 12		Ch. des Collines 8		75000	Paris	FRANCE	5

2. Ne pas mettre de caractères spéciaux ou des caractères de ponctuation ou encore de retour à la ligne dans les différents champs, car ceux-ci empêcheront le traitement de votre fichier dans notre logiciel de routage.
3. Les champs ne doivent pas dépasser **40 caractères**.
4. Avoir une adresse par ligne.
5. Pour toute adresse comportant des **cases postales**, bien placer ces dernières dans la colonne « Case postale » et non dans une des colonnes « Complément » ou « Rue + numéro ».
6. Pour les envois à l'étranger, il faut mentionner le nom du pays dans la colonne correspondante. Ne pas mettre le sigle du pays avec le code postal (NPA).

FAUX: FR-75000 | Paris | France **CORRECT:** 75000 | Paris | FRANCE

7. Si des **encarts** doivent être envoyés **qu'à une partie des adresses**, nous transmettre ces dernières dans un **fichier séparé**.
8. Si votre revue paraît dans **plusieurs langues**, faire un fichier par langue.
9. Pour notre contrôle en interne, nous vous demandons de **confirmer par e-mail** :
 - le nombre de fichiers transmis et à quoi ils correspondent ;
 - pour chacun des fichiers, le nombre d'adresses contenues.

À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

PCL Print Conseil Logistique SA traite les fichiers d'adresses fournis par vos soins, sans intervention de correction et sans aucun contrôle de plausibilité. Nous déclinons toute responsabilité pour des retours postaux et tous dommages financiers liés en cas d'adresses erronées.